

Thème

Enseigner la construction européenne (Bornes chronologiques, élargissement et approfondissement...)



Ce document non commercialisable, non modifiable est mis à votre disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution 4.0 International.

Mise au point scientifique

- *Quand faire débiter la construction européenne ?*

Dans le contexte d'après-guerre avec une Europe en ruines, l'objectif est de parvenir à une paix durable en Europe => il s'agit alors d'imaginer un système de relations entre les pays qui le permette (=> notamment entre l'Allemagne et la France avec la réconciliation franco-allemande) => des initiatives se multiplient (Conseil de l'Europe, convention européenne des droits de l'Homme) et certaines personnalités jouent un rôle clé (Jean Monnet et Robert Schuman) dans le projet européen.

Partir d'un extrait de la déclaration du 09 mai 1950 de R. Schuman pour identifier le contexte, les objectifs, les acteurs et les étapes de la mise en œuvre du projet européen.

- *Quelles en sont les étapes ? La construction européenne n'est-elle qu'une question d'élargissement ?*

Les étapes de la construction européenne ne se limite pas aux adhésions des différents pays (Europe des 6 => Europe des 27) mais à la mise en place de **différents traités** qui structurent/définissent/organisent l'Union européenne (**notion d'intégration européenne**).

1950 : déclaration de Robert Schuman

1951 : création de la CECA

1957 : création de la CEE et de l'EURATOM

1962 : débuts de la PAC

1985 : signature des accords de Schengen

1992 : signature du traité de Maastricht qui crée l'Union européenne

2002 : mise en circulation de l'euro dans 11 des États membres

2005 : l'échec du projet de Constitution européenne

2007 : Europe à 27 et traité de Lisbonne

2016-2020 : vers le Brexit

L'Union européenne est un processus d'unification politique basé sur

- la libre adhésion de ses membres
- le principe de la démocratie
- l'égalité et l'équité entre ses membres au sein d'institutions représentatives
- l'adoption de règles communes dans différents domaines.

L'adhésion constitue alors un transfert de souveraineté vers les institutions communes.

- *La question de l'approfondissement (intégration européenne) : une UE à géométrie variable ?*

L'histoire de la construction européenne est une évolution complexe qui doit prendre en compte **les élargissements** mais aussi **les approfondissements institutionnels** avec la mise en place de **politiques communes** (PAC, Erasmus, FEDER, Schengen, Euro, Natura 2000...) et des **projets de coopération européenne** (Airbus, Eurostar, ESA, Europol, Eurocorps, Eurojust...)

Ressource scientifique Histoire – La construction européenne

La construction européenne a suscité des débats portant sur la manière de concevoir cette union. 2 conceptions se sont opposées :

- *Une Europe fédérale ou supranationale*
- *Une Europe d'États-nations dans une confédération*

Cette question n'a jamais été véritablement tranchée, y compris par l'échec de la constitution européenne.

- ***Aujourd'hui, la construction est-elle achevée ?***

Non, la construction européenne n'est pas achevée, tant du point de vue des élargissements avec des candidatures aux statuts différents (potentiel, déclaré, reconnu...) que des débats sur le degré d'intégration (Europe à plusieurs vitesses...) et de l'approfondissement des politiques communes.

Article cité : Pascal Orcier, 2010-2025, « L'Europe entre associations, alliances et partenariats. L'état de l'Union européenne, de la zone euro, de l'espace Schengen et de l'Otan », *Géoconfluences*, mises à jour régulières.

<https://geoconfluences.ens-lyon.fr/doc/etpays/Europe/EurDoc13.htm>